

Commune de BELLECOMBE

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 15 avril 2011

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents : Mmes I. MATHIEU, A. DOUKHAN, V. PARMELAND
Mrs. B. FELLMANN, S. GROS, D. GROS, G. GROS, F. CASAGRANDE

Excusés : Mme J. GAUDY

Convocation du 08/04/2011 Secrétaire de séance : Mme Isabelle MATHIEU

Après lecture du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 28 février 2011 et son approbation par 8 voix POUR, Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION COMMUNAL 2010

Monsieur le Maire rappelle que le Compte de Gestion est le reflet de la comptabilité tenue par le trésorier. Il doit être en concordance avec le Compte Administratif tenu par la commune.

Résultat de fonctionnement 2010 :

- Résultat de l'exercice	38 280.98 €
- Résultat antérieur reporté	52 622.22 €
- Résultat à affecter	90 903.20 €

Résultat d'investissement 2010 :

- Résultat de l'exercice	7 022.66 €
- Résultat antérieur reporté	64 762.50 €
- Résultat à affecter	- 57 739.84 €

- Affectation au compte 1068 (affectation complémentaire en réserve)	57 739.84 €
- Résultat reporté en Fonctionnement	33 163.36 €

Le Compte de Gestion est approuvé par 8 voix POUR

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2010

Monsieur le Maire laisse la présidence de la séance à Mme Anne DOUKHAN et quitte la salle. La Présidente donne lecture des chiffres du Compte Administratif.

Résultat de fonctionnement 2010 :

- Résultat de l'exercice	38 280.98 €
- Résultat antérieur reporté	52 622.22 €
- Résultat à affecter	90 903.20 €

Résultat d'investissement 2010 :

- Résultat de l'exercice	7 022.66 €
- Résultat antérieur reporté	- 64 762.50 €
- Résultat à affecter	- 57 739.84 €

Affectation au compte 1068 (affectation complémentaire en réserve
57 739.84 €

- Résultat reporté en Fonctionnement	33 163.36 €
--------------------------------------	-------------

Le Compte Administratif est approuvé par 7 voix POUR

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010 C.C.A.S

Après présentation du compte de gestion de l'exercice 2010 du C.C.A.S. établi par M. CAMILLERI, receveur, la commission communale, par 4 voix POUR, a approuvé celui-ci.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 C.C.A.S.

Après présentation du compte administratif 2010 et les pièces le justifiant, par Madame Isabelle MATHIEU, présidente de séance, la commission communale approuve celui-ci par 3 voix POUR. Il s'équilibre ainsi :

- Résultat de l'exercice	-	310.91 €
- Résultat antérieur reporté		3 461.88 €
- Résultat à affecter en fonctionnement		3 150. 97 €

Monsieur le Maire revient et remercie le conseil municipal et la commission communale. Il rappelle qu'il ne doit pas être présent lors du vote du compte administratif car celui-ci reflète la gestion du Maire.

VOTE DES TAXES 2011

Après étude, le Conseil Municipal décide, par 8 voix POUR d'augmenter les taux de 2.5 % des taxes HABITATION, FONCIER BATI et FONCIER NON BATI. Les taux représentent donc pour 2011 :

Taxe Habitation	13.10 % en 2010	13.43 % en 2011
Taxe Foncière Bâti	16.00 %	16.40 %

Taxe Foncière non Bâti 32.75 % 33.57 %

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2011

Monsieur le Maire procède à la présentation détaillée du Budget Primitif communal 2011 qui s'équilibre ainsi :

- FONCTIONNEMENT 144 360.00 €
- INVESTISSEMENT 288 615.00 €

Le conseil municipal approuve, par 8 voix POUR, le Budget Primitif 2011

BUDGET PRIMITIF C.C.A.S. 2011

Monsieur le Président procède à la lecture détaillée du Budget Primitif 2011 du C.C.A.S. qui s'établit comme suit :

- FONCTIONNEMENT 3 151.00 €

La Commission Communale approuve, par 4 voix POUR, le Budget Primitif 2011

SIDEC - ADHESION AUX SERVICES MUTUALISES DU SERVICE INFORMATIQUE ET TIC DU SIDEC

Dans le cadre de ses missions d'intérêt collectif, le SIDEC a décidé d'institutionnaliser son service mutualisé d'aide à l'Informatique De Gestion (IDG) pour les collectivités et établissements publics du Jura. Ce service mutualisé a pour objectifs : la mise en place et l'installation de progiciels de gestion dans une logique de réduction des coûts, un service public de proximité efficace grâce à la mutualisation des compétences concernant leur utilisation : formation mutualisée, assistance centralisée, mises à jour techniques et réglementaires, la prise en charge de la maintenance des matériels acquis par la collectivité sur les conseils éventuels du SIDEC selon la demande.

Dans ce cadre, pour l'adhésion de notre collectivité au service mutualisé IDG du SIDEC, il est demandé une somme de 721,40 € pour l'année 2011, sans application de TVA.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications du Maire, approuve l'adhésion de la collectivité aux missions d'intérêt commun du Sidec concernant le service mutualisé d'aide à l'informatique de gestion (logiciel COSOLUCE), par 8 voix POUR, approuve les conditions financières telles que susvisées, pour la mise en place de ce service, indique que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la collectivité pour l'année 2011.

APPROBATION DU PLAN DE ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT

Le plan de zonage de l'assainissement de la commune a été établi en 2006. Cette opération avait été menée dans le cadre intercommunal des Hautes Combes grâce à un groupement de commandes. Le zonage avait

été soumis à l'enquête publique conduite du 9 février au 14 mars 2006. Pour entrer dans le service public d'assainissement non collectif (S.P.A.N.C.), compétence de la Communauté de Communes Haut Jura Saint-Claude, le conseil municipal décide d'approuver, par 8 voix POUR, le plan de zonage d'assainissement de la commune. Pour rappel, ce plan de zonage sera mis à disposition des administrés à la mairie de Bellecombe aux heures d'ouverture du secrétariat.

VALIDATION PARTICIPATION DES COMMUNES AU S.M.A.A.H.J. MODIFICATION DES STATUTS / DELEGUES COMMUNAUX

La Communauté de Communes HAUT JURA SAINT-CLAUDE adhère au S.M.A.A.H.J. et répercute, au titre des charges transférées, la cotisation des communes sur les budgets communaux. Le conseil municipal décide, par 8 voix POUR, de valider la participation financière des communes, la modification des statuts du S.M.A.A.H.J. prise lors de sa réunion du 14 décembre 2010 et confirme Madame Josiane GAUDY comme représentante titulaire et Madame Anne DOUKHAN comme suppléante dans les instances du S.M.A.A.H.J.

DELIBERATION CHARGES TRANSFEREES COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT JURA SAINT-CLAUDE

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle Communauté de Communes HAUT JURA SAINT-CLAUDE, la commission locale des charges transférées (C.L.E.C.T.) a proposé les compensations versées aux communes en plaçant en recette le produit de la Taxe Professionnelle qui revient à la Communauté, en dépenses les cotisations au S.D.I.S. (Service d'Incendie), au S.M.A.A.H.J. ainsi que la participation de la commune à l'ex S.M.D.T reprise en tant que cotisation Tourisme. Cette opération amène la Communauté de Communes à verser annuellement 2067 € au titre de ces compensations. Le conseil municipal approuve cette attribution par 7 voix POUR et 1 voix CONTRE.

TRAVAUX A LA CURE ET AU CIMETIERE AUX MOUSSIERES

A la cure, les travaux de changement des fenêtres, d'isolation partielle des murs extérieurs et de mise aux normes d'électricité sont programmés pour 2011. Par ailleurs, une partie du mur du cimetière s'est effondrée en fin d'hiver et nécessitera une reconstruction sur une vingtaine de mètres. Deux réunions se sont tenues avec les responsables des Moussières pour mettre au point les cahiers des charges et lancer les appels d'offres auprès des artisans. Les estimations aboutissent à environ 20 000 € pour les fenêtres, 5 500 € pour l'électricité. Le SIEC interviendra pour les travaux de maçonnerie au cimetière et dans l'expertise des travaux à envisager pour le clocher. Les délibérations seront prises lors du conseil de mai. Le budget a provisionné un investissement pour assumer notre participation à hauteur des

2/5 du montant des travaux. Il reste à analyser les aides auxquelles nous pourrions prétendre sur ces dossiers.

ENFOUISSEMENT

Les travaux d'enfouissement E.R.D.F. et France TELECOM se terminent. Toutes les connections sont réalisées et les travaux de finition sont en voie d'achèvement. La réception des travaux aura lieu courant mai. Le FEDER a confirmé son aide de 20 020.35 € dans le cadre de la valorisation paysagère de Bellecombe, soit 50 % du montant des travaux d'enfouissement des lignes France TELECOM.

Conformément aux engagements pris auprès du FEDER lors du dépôt du dossier, une page INTERNET sur le site communal et une page dans le bulletin « Bellecombe Info » reviendront sur ce dossier et sur la nécessité de continuer ces opérations de valorisation de notre paysage.

REPARATIONS DIVERSES

Le Maire informe le conseil d'un certain nombre d'interventions sur le chauffe-eau d'un appartement de Boulème, sur la chaufferie et l'alimentation en gaz. Le volet commandé sera installé fin mai. Ces réparations confortent le conseil dans sa vigilance à entretenir le patrimoine communal, même si ces interventions ont un coût relativement important.

SECURITE INCENDIE

Une demande d'installation d'une borne à incendie a été enregistrée de la part de la gérante de « LA DALUE ». La sécurité incendie est de la responsabilité incontournable de la commune. Après discussion, il apparaît que la commune est sous équipée sur ce plan. Le conseil propose de réfléchir à l'installation de bornes d'incendie dans la périphérie des exploitations agricoles dont une seule est actuellement protégée. Le Maire prendra contact avec les services et avec l'Entreprise fermière du réseau d'eau (S.D.E.I.), pour des devis, la définition des emplacements et pour les subventions qui allègeront la participation de la commune.

ASA DES TROIS CHEMINEES

Le Maire fait un bref compte rendu de la réunion du Conseil Syndical du 22 mars 2011 où s'est élaboré le budget de l'A.S.A. Ce budget prévoit, pour la première fois, une cotisation globale de fonctionnement et d'investissement de 3 000 €.

Conformément aux statuts, la commune assumera sa part dans cette cotisation.

FETE DE LA CHARTE DU P.N.R. HAUT JURA

Les randonnées pédestres proposées par le Parc les 27, 28 et 29 mai ne passent pas par Bellecombe. Les administrés intéressés par ces randonnées pourront s'adresser au P.N.R.

PRINTEMPS DES COUPES

L'après-midi récréative traditionnelle de Printemps aura lieu le samedi 21 mai à la mairie des Coupes. Les invitations seront envoyées en temps voulu. Le conseil se pose la question de voir évoluer la proposition faite aux aînés de la commune pour organiser les éditions suivantes.

COURSE V.T.T. « LA FORESTIERE » 2011

Le conseil confirme l'engagement de la commune dans l'organisation du départ de l'épreuve de 60 km à Boulème le 18 septembre prochain. Une réunion d'organisation sera programmée dans les semaines à venir pour mobiliser une vingtaine de bénévoles pour ce jour là. Des bénévoles des Molunes ont déjà donné leur accord pour aider à la réussite de cette journée.

DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION DES SECRETAIRES DE MAIRIE

L'Association des Secrétaires de Mairie du Jura sollicite le conseil pour une subvention. Cette Association concerne la majorité des secrétaires de mairie et assure des actions de regroupement et de formation. Le conseil décide, par 6 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, d'octroyer une aide de 20 € à cette Association

INFORMATIONS DIVERSES :

- **COMPTE RENDU SYNDICAT DES EAUX**

Gilles GROS et Stéphane GROS rendent compte de la dernière réunion du Syndicat des Eaux consacrée surtout à la sauvegarde de la ressource en eau, aux travaux nécessaires pour améliorer le traitement et à l'éventuel appel aux services du Syndicat du Chapy pour fournir de l'eau.

- **DEGATS DE SANGLIERS**

Isabelle MATHIEU informe le conseil des dégâts considérables que font les sangliers dans les prés et les parcs du territoire et demande s'il serait possible d'organiser une battue administrative pour limiter le nombre de ces animaux. Il est convenu que la demande sera déposée par des agriculteurs dans le cadre de leurs organisations professionnelles. Dès que cette démarche sera initiée, le Maire l'appuiera auprès des Services.

- **P.L.U.**

Le cabinet JURA HABITAT continue son travail d'élaboration du projet de territoire. Une dernière réunion de la commission Tourisme se tiendra le vendredi 29 avril à Boulème. Le Maire rappelle que tous les documents sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune. Par

ailleurs, les onze contributions des administrés ont été remises à JURA HABITAT. Un calendrier des réunions publiques sera prochainement établi. Lors de cet échange, Stéphane GROS et Isabelle MATHIEU demandent que l'on réfléchisse à la prise en compte des besoins des aînés en terme de logement dans les propositions d'urbanisation. Il apparaît que certains aînés en perte d'autonomie souhaiteraient être logés dans la commune dans des appartements spécifiques. Cette proposition sera mise en valeur lors des réunions prochaines.

- COMMISSION COMMUNICATION DE LA COM. COM HJ SC

Vérène PARMELAND fait un rapide compte rendu de la première réunion de la Commission Communication de la COM. COM HJ SC. Ce groupe de travail a pris connaissance des dépliants qui allaient être remis aux élus de la communauté.

La séance est levée à 0 heures

Le Maire,
Bernard FELLMANN